



Indemnisation suite a un jugement

Par Lood

Bonjour, j ai été victime d une arnaque, la personne a été jugé et condamné et de la prison ferme.
Il y a eu plusieurs victimes.
La personne a été condamné à 1000e (la somme arnaqué)
Et 500e de préjudice.
Il n y a pas eu d appel
Je voulais savoir comment faire maintenant pour récupérer cette somme?
Il doit être en prison et sûrement insolvable en tout il doit devoir plus de 200000e...
Merci de vos réponses.

Par Violet

Bonjour Lood,

Lorsque vous demandez :

"Je voulais savoir comment faire maintenant pour récupérer cette somme?"

étiez vous assisté d'un avocat ?

Cordialement.

Par Lood

Bonjour, non je n ai pas d avocat.
Cordialement

Par Nihilscio

Bonjour,

Avec ou sans avocat, vos chances sont minces.

Il y a tout de même le fonds de garantie des victimes (FGTI) :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2313]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2313[ur
l]

Il y a également un service qui aide à recouvrer les dommages et intérêts alloués par une juridiction pénale, le SARVI :
[url=https://www.fondsdegarantie.fr/sarvi/]https://www.fondsdegarantie.fr/sarvi/[url]
Mais même avec une bonne tondeuse, il est difficile de tondre un oeuf.